

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

## **LE PETIT HEMI-LIEN 2025 « 29ème année »**

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

**N°04/2025 (avril) Clap 280ème** Agréation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦ B. 1390 GREZ-DOICEAU E-Mail : [g.e.h@scarlet.be](mailto:g.e.h@scarlet.be) – <https://www.geh-asbl.be>

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦ Banque : compte IBAN : **BE48 1149 0592 1427**

### Antennes :

1- CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 NALINNES ☎ 071/21.68.28  
2- LIEGE ET REGION : Bd des Combattants, 30/1 4470 Saint-Georges ☎ 0477/133.064  
3- MONS ET REGION : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 QUAREGNON ☎ 065/88.51.24  
4- OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42  
5- WAVRE ET REGION : Av. Félix Lacourt, 130 - 1390 Grez-Doiceau ☎ 0475/395.396

6. NAMUR ET REGION : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 NAMUR ☎ 0478/701.874  
7-- ARLON ET REGION : Chaussée de Florenville,46 6840 MONTPLAINCHAMPS  
0497/504.679  
8 BRUXELLES : Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-ST-AGATHE ☎ 02/465.66.

### **Infos GEH**

- Malgré la décision prise de ne plus prévoir d'excursion, nous nous proposons d'envisager quand même de retenter l'expérience.

Où ? : A la gare des Guillemins à Liège

Sujet : L'exposition de la National Geographic

Quand : Le vendredi 19 septembre 2025.

**MAIS** : fort de l'annulation de celle prévue l'an passé à Pairi Daïza, faute d'un nombre suffisant d'inscrits à temps et malgré un sondage positif effectué dans l'autocar du retour de DA VINCI à Liège....

...Avant de nous lancer **dès maintenant** dans toutes les démarches inhérentes à un tel évènement (réservation autocar, jour souhaité auprès de l'expo, du restaurant à la Brasserie de la gare etc), nous avons au préalable besoin **DE VOTRE PART** d'une manifestation d'intérêt pour la chose et donc d'une candidature de présence de principe ce jour-là.

Sans votre réponse et **en quantité suffisante**- au moins 20 personnes- nous n'entamerons aucune démarche. Nous attendons votre réponse ...

--- pour le **20 avril au plus tard**.

- Vous trouverez, en annexe, le **rapport d'activités de 2024**, rédigée par Thierry, notre président.

### **Infos générales**

- Le Service fédéral Santé Publique a actualisé la brochure concernant la loi relative aux droits du patient. Cette brochure présente les différents droits contenus dans la loi ainsi qu'une série d'informations concernant la représentation du patient, la personne de confiance, la médiation...

Elle s'adresse aux patients et à leurs proches, aux professionnels des soins de santé et aux associations,

organisations et acteurs de la santé. Cette brochure peut être téléchargée sur le site du SPF Santé Publique, de même que les formulaires actualisés de désignation de la personne de confiance ou du représentant : **[bit.ly/brochure DDP2025](https://bit.ly/brochureDDP2025)**

Elle peut aussi être commandée en version papier auprès du SPF Santé Publique par mail : **[brochurepatient@health.fgov.be](mailto:brochurepatient@health.fgov.be)**

Des exemplaires seront également disponibles dans les antennes de la LUSS (magazine Le Chaînon)

- **Aide individuelle** à l'intégration : un soutien essentiel pour vivre au domicile. C'est l'Aviq qui octroie cette aide.

Comment obtenir une aide individuelle à l'intégration ?

Il faut satisfaire avant tout à 4 critères administratifs :  
- être de nationalité belge ou résider de manière ininterrompue en Belgique depuis 5 ans.

- résider en Wallonie de langue française (hors les 9 communes de la communauté germanophone)

- présenter un handicap qui entraîne des limitations fonctionnelles

- avoir moins de 65 ans lors de la première demande d'intervention ou prouver, avec des éléments médicaux, que le problème de santé est survenu avant cet âge.

Pour introduire votre demande, contactez le bureau régional de votre région qui analysera celle-ci de manière pluridisciplinaire.

Si toutefois, l'aide sollicitée n'est pas prévue dans la réglementation ou si les conditions d'intervention ne sont pas remplies, la demande sera alors analysée par une équipe spécifique à l'Administration centrale de Charleroi.

**Attention** : certains équipements et prestations de services non listées dans la réglementation peuvent être refusées automatiquement ou exclues. C'est le

cas notamment pour un lave-vaisselle, une brosse à dents électrique, du matériel prêté ou loué, matériel médical ou paramédical...

Renseignez-vous auprès de votre Bureau Régional avant toute démarche ! (Magazine C'est l'AviQ)

- **Q**ue faire si vous avez un accident dans un grand magasin ?

Vous vous blessez au rayon fruits en glissant sur une peau de banane. Qui est responsable ?

Le magasin porte la responsabilité de l'accident si vous arrivez à prouver que votre chute est liée à sa négligence. Un sol glissant implique par exemple un mauvais entretien.

Pour que votre plainte soit valable, vous devez avoir des témoins et faire constater sur place l'état du sol par la direction du magasin. Rédigez avec elle une déclaration d'accident. Le dossier pourra ensuite être traité par l'assureur du supermarché, mais sans garantie de réussite en votre faveur. Si le responsable est absent ou s'il refuse de collaborer, notez les coordonnées des témoins et appelez la police pour un constat d'accident. Envoyez ensuite un recommandé au magasin en évoquant explicitement la responsabilité de la direction et en la mettant en demeure de vous dédommager.

- Et en cas de produit cassé ?

Au supermarché, devez-vous payer la pile de bocaux de cornichons que vous avez renversée ? Si votre faute est établie, à vous d'assumer financièrement les pots cassés ! Selon la jurisprudence, il y a faute lorsque vous ne vous comportez pas comme une personne normale et soigneuse se comporterait dans la même situation. Cependant, le magasin peut également être tenu responsable du dégât s'il a placé des objets fragiles à un endroit où ils peuvent facilement être renversés ou si les rayons ne sont pas suffisamment solides.

Tout dépend donc du cas. Toutefois, gardez à l'esprit qu'il vaut toujours mieux tenter de trouver une solution à l'amiable.

Il en va de même si vous cassez ce même bocal de cornichons après votre passage à la caisse et donc après l'avoir dûment acquis. Il n'y a aucune raison obligeant le magasin à vous rembourser, mais rien ne l'empêche de procéder à un geste commercial à votre égard. (Test-achats : vos droits au quotidien)



- **U**n enfant à sa maman : Maman, est-ce que je peux avoir un chien pour Noël ?

- Non, tu auras de la dinde comme tout le monde !

- **Q**uestion en classe : Maîtresse, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?

- Bien sûr que non, mon petit !

- Ouf, j'ai pas fait mes devoirs.

- **U**ne logique enfantine unique : Papa, pourquoi les pommes tombent toujours par terre ?

- Parce qu'il y a la gravité, mon chéri.

- Ah, mais on n'a pas assez d'argent pour une meilleure gravité ?

- **P**ourquoi les hommes aiment-ils toujours regarder des films de guerre ? Parce qu'ils espèrent qu'un jour, ils pourront enfin comprendre comment fonctionnent les télécommandes !

- **C**omment appelle-t-on un homme qui a perdu 95 % de son intelligence ? Un veuf !

- **J'**ai toujours craint de ne pas être à la hauteur. Sans doute par peur du vertige (Tomi Ungerer)

- Si la connerie se mesurait, elle servirait de mètre étalon (Michel Audiard)

### Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **d'avril 2025 nous penserons** : le **5** à Carmen **DOBLAS**, le **6** à Ivette **JACOB**, le **13** à Christiane **HENARD** (SIMON), le **18** à Alix **DELFOSSÉ**, le **20** à Pascal **NICOLAS**, le **24** à Francine **HARDY** et Patrick **STROOBANTS**, le **25** à Christian **VALLART**

*Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Vous aurez à présent une « carte virtuelle e-carte » ou un mail de souhaits envoyé par Mireille CROES. Nous savons que vous appréciez chaque fois cette petite attention même si une réaction de remerciement n'est pas toujours reçue par Mireille.*

**Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE41149059214- 27 Exonération de 45% pour tout don de 40.00 €**



## Rapport d'activités de l'année 2024 – Exercice 2025 Thierry Carrière (Président)

Notons en préambule la difficulté de plus en plus grande de mobiliser l'attention tout autant que l'adhésion, en interne tout autant qu'en externe.

Et ainsi, de conserver l'ardeur nécessaire à maintenir à flot la frêle embarcation de cette vie associative que nous menons au **GEH depuis 29 ans maintenant**.

Pour pallier ce constat, nous nous sommes cette année encore concentrés en particulier sur les RDV dont nous remarquons depuis longtemps qu'ils sont les seuls rassembleurs auprès de nos membres. A savoir :

- Un 2ème dîner de printemps (Le Félicien à Suarlée : le 24 mars) / Notre excursion à Liège : Expo Da Vinci le 10 mai / Notre 25<sup>ème</sup> « Fête de la Musique » teintée de couleur et d'accent congolais.
- Notre barbecue de l'été du 7 juillet au « 3 Clés » à Gembloux / Notre dîner annuel de novembre (20) au « 3 Clés » à Gembloux.
- 2024 se voyant clôturé le 19 décembre par notre traditionnel « **Goûter Cougnous et chocolat de Noël** » assorti de notre 3ème Quizz musical suivi d'un Karaoké.

La connotation festive étant à chacun de ces évènements l'élément rassembleur dont mention ci-dessus, avec comme dénominateur commun le plaisir évident de se revoir.

Nous voulons également citer ceux qui ont contribué à maintenir le contact avec ceux que nous remercions d'avoir choisi de nous rester fidèles mais aussi avec l'extérieur. Ce, par les moyens habituels laissés à notre disposition que sont les voies : postale, courrielle et celle du Web.

- Contact et **visibilité à l'extérieur** assurée. Pour preuve, une fois de plus la belle progression du nombre de visiteurs de notre site Internet **www.geh-asbl.be** passée de 50.983 à **54.609 visiteurs pour soit 4.016 de plus qu'en 2023 (+ 8.33%)**.

N'oubliant pas de saluer et de remercier au préalable ceux qui, avec moi, sont restés sur le pont pour garder ce cap.

Saluons ainsi en particulier :

**Antenne de Liège : Ivette Jacob (membre du CA) – 1er pôle rédactionnel** avec la rédaction fidèle et ponctuelle 1x/mois, du **Petit Héli-Lien**. Aidée en amont par

- **L'antenne de Ottignies (Isabel)** : fourniture des étiquettes et des timbres) et en aval par
- **L'antenne de Wavre (Martine Schenus)** assurant sa mise sous pli après enlèvement chez l'imprimeur (y envoyé en primeur par **Thierry** par Internet) puis déposé à la Poste pour expédition.

- **Antenne d'Arlon : Jean-Paul Dumoulin (membre du CA) – 2ème pôle rédactionnel du GEH dans son rôle primordial de la Mise à jour de notre » site Internet **www.geh-asbl.be** (4.016 visiteurs en 2024)**

**Tout en soulignant** ses précieux conseils en informatique bien nécessaires, **providentiels** souvent et bienvenus toujours chez tous ceux qui sont confrontés à questionnements informatiques dont les dépannages des PC à distance.

Pour preuve de tout cela... de pouvoir nous retrouver par **Zoom** en cas de nécessité.

Ajoutons également, dans son chef, une **1ère analyse vérificatrice de nos comptes une fois ceux-ci rédigés par Isabel et approuvés par Thierry**.

**Antenne de Charleroi : Mireille Croes (vice-présidente)**. Outre son soutien de son président pour chaque décision urgente et importante à prendre, son travail de contacts téléphoniques avec nos membres isolés.

De même, depuis le décès de **J-Claude Alsteen** (antenne de Namur), l'envoi dorénavant par mail, avec beaucoup de rigueur, des **vœux d'anniversaire** à chacun de nos membres répertoriés.

En plus des démarches en vue de chacune de nos activités extérieures.

**Bien sûr, en parallèle, l'indispensable, inévitable et copieuse gestion interne du GEH a bien dû se poursuivre.**

**Pour ce faire, épinglons :**

**Antenne d'Ottignies : Isabel Cevada (membre du CA) - Secrétariat et Trésorerie.** Pour son rôle important dans toutes les tâches administratives, en termes de tenues et de mises à jour de nos fichiers :

- Fichier « Membres » : nouvelles inscriptions, encodage des cotisations,
- Fichier "Anniversaires" au service de l'antenne de Charleroi maintenant et Liège (pour parution dans son Pt HL)
- Comptabilité journalière d'encodage et de mise en rubriques des entrées et des sorties, alimentant progressivement notre bilan final
- Préparation et rédaction des **comptes et bilan annuels**,
  - Suivi de leur envoi postal signé au tribunal de l'Entreprise de Nivelles joint au PV de l'AG.
- Envoi des attestations à nos **donateurs** avec copie au SPF Finances par **Belco-Tax** ... Ce qui nous vaut ainsi **prolongation d'agrément** à délivrer attestation fiscale aux donateurs (**jusque 2027**).
- Et en septembre l'envoi de la déclaration d'impôts par **Biztax**, cette fois. De même que les démarches vers les Autorités locales en vue d'obtention des subsides communaux (**Ottignies LLN**)
- En plus des démarches souvent (toujours !) nécessaires en vue de chacune de nos activités extérieures. (En binôme avec **Mireille**)

**Le siège de Grez-Doiceau : Thierry Carrière (Présidence)**

- Relations publiques : suivi des démarches et contacts avec autorités locales, régionales, institutions, milieu associatif ...
- Comptabilité : vérifications et paiement des factures entrantes
- . Contacts réguliers avec la banque. Communication du Registre **UBO** nous concernant (Le registre « UBO » est le registre des « bénéficiaires effectifs » puisque nous sommes en asbl)
- Contacts avec les firmes (ou particuliers) pour obtenir ou conserver leur soutien financier : expédition des factures y afférentes.
- Contrôle des comptes et du bilan annuel (après sa rédaction par **Isabel**)
- Aide complémentaire à la rédaction du **Petit Héli-Lien**.
- L'envoi quotidien à notre centaine de membres « branchés » Internet, de toutes les informations reçues sur l'adresse générale du GEH (techniques, pratiques, culturelles ou/et humoristiques) afin de briser l'isolement de certains, laissés à l'écart par la force des choses (confinement, perte de mobilité, manque de moyen de locomotion, santé délicate), inévitablement bloqués chez eux sans plus aucune opportunité réelle de nous rejoindre.

Enfin, signalons également **Notre récolte bouchons plastiques** qui a inlassablement continué de se poursuivre grâce à sa gestion en notre centre de tri à Ottignies par notre équipe de bénévoles, efficaces et organisés que sont : **Chantal, Lorette, Daniel et Claude**. Près de **200 tonnes** livrées à ce jour (**>1.225M3**). Avec une nouvelle livraison prévue courant 2025.

### **Conclusions : L'avenir, Perspectives et projets**

Comme signalé dès l'entame, afin de maintenir chez tout le monde **l'envie de se retrouver**, nous nous concentrerons cette année encore sur les événements mobilisateurs car à connotation festive que sont : **nos repas « 4 saisons » (printemps, été, automne et hiver) tout autant que notre fête de la musique.**

Nous croisons les doigts pour l'avènement effectif de chacun de ces RDV en **2025** et ainsi *retrouver ce qu'il y a d'exceptionnel dans ce qui nous semblait normal* : **Vivre tout simplement car là est l'essentiel.**

Conscients toujours du caractère particulièrement fragile de toute vie associative, car basée exclusivement sur le bénévolat et le volontariat, c'est avec l'aide précieuse de nos **généreux donateurs** (fidèles pour la plupart car toujours en phase avec notre démarche) **que nous espérons néanmoins pouvoir maintenir le cap** si précieux **de l'aide aux « secoués de la vie »**, de quelle nature qu'ils soient. Et ainsi **demeurer en adéquation avec notre devise : « La Solidarité vaut mieux que le désarroi »**

\*\*\*\*\*